

PATRIMOINE MONDIAL. CANDIDATURE

EXAMEN TECHNIQUE PAR L'UICN

1. NUMERO D'IDENTIFICATION ET NOM: 227 PARC NATIONAL DE LA COMOÉ

2. SITUATION GEOGRAPHIQUE:

Le Parc national de la Comoé est situé entre 8°5' et 9°6' de latitude nord et 3°1' et 4°4' de longitude est. L'entrée située au sud du Parc, à Kakpin, se trouve à 600 km d'Abidjan, 220 km de Bouaké et 150 km de Bondoukou.

3. CANDIDATURE PROPOSEE PAR:

Ministère des Eaux et Forêts, Côte d'Ivoire

4. DOCUMENTATION:

- (i) Formulaire de candidature, cartes
- (ii) Documentation supplémentaire (UICN)

- a) Consultants: M.A. MacDonald, David W. Reynolds, Antoine Cloutier, B. Bosquet
- b) Geerling, C. et J. Bokdam. 1973. Fauna of the Comoé National Park, Ivory Coast. Biol. Conserv. 5(4), p. 251 à 257.
- c) Fgu-Kronbert, 1979. Etat actuel des parcs nationaux de la comoé et de Taï ainsi que de la Réserve d'Azagny et propositions visant à leur conservation et à leur développement aux fins de promotion du tourisme. Vol. 2: Parc national de la Comoé, sections 1 et 2, Abidjan.
- d) Lauginie, F. 1975. Composantes du milieu naturel et environnement socio-économique du Parc national de la Comoé. Propositions de schéma d'aménagement. Bureau pour le développement de la production agricole, Abidjan. 97 p.
- e) Lauginie, F. et G. Sournia. 1977. Essai de zoogéographie d'un milieu naturel protégé: le Parc national de la Comoé. Ann.- Univ. Abidjan, collection G. (Géographie) Vol. 7, p. 146 à 188.

5. DESCRIPTION ET RESUME

Le Parc national de la Comoé (1,150,000 ha) contient une variété remarquable d'habitats, notamment des savanes, des savanes boisées, des forêts-galeries, des forêts fluviales et des herbages littoraux, constituant ainsi un exemple exceptionnel d'habitats de transition entre la forêt et la savane. La variété de l'habitat se traduit par une grande diversité des espèces d'animaux sauvages, notamment 11 espèces de singes, 11 espèces de carnivores et 21 espèces d'artiodactyles (animaux brouteurs); le site abrite également les trois espèces de crocodiles qui sont toutes trois en danger. (Pour plus de détails, voir la fiche descriptive ci-jointe)

6. INTEGRITE

En raison des difficultés rencontrées par l'homme sur le plan économique pour coloniser la région, celle-ci est l'une des quelques rares zones existant encore en Afrique de l'Ouest qui ait pu conserver son intégrité écologique.

Elle est suffisamment étendue pour garantir l'intégrité écologique des espèces qu'elle contient, à condition toutefois qu'on puisse mettre un frein au braconnage. Les limites en ont été clairement délimitées (bien que le relevé topographique n'ait pas été complètement établi) et elles ont été conçues de manière à inclure des bassins-versants entiers ou des écosystèmes dans leur totalité. Toutefois, si les limites étaient étendues aux monts Gorowi-Kougoli, au sud-ouest, l'intérêt écologique du site s'en trouverait grandement accru, car celui-ci pourrait fournir aux éléphants un habitat tout particulièrement approprié et il permettrait également de protéger d'autres espèces importantes comme les chimpanzés, les bongos et les potamochères.

7. COMPARAISON AVEC D'AUTRES REGIONS

La Comoé est représentative de l'association forêts/savanes de l'Afrique de l'Ouest, qui constitue un vaste domaine biogéographique présent dans de nombreux autres pays de la région. Le Parc national de Niokolo-Koba au Sénégal, qui a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1981 est plus grand et davantage représentatif de ce domaine. Sur le plan de la biomasse, il faut compter dans le Parc de la Comoé environ 1,4 t. par km² chiffre le plus élevé pour la Côte d'Ivoire. Toutefois, celui-ci ne soutient pas la comparaison avec les 13 300 t par km² dans le nord de la région de Bunyoro (Ouganda), les 4,4 t par km² dans la région de Tsavo (Kenya), les 2,1 t. par km² dans la région de Penjari (Bénin) ou les 1,8 t par km² dans la région d'Arlé (Haute-Volta). Le Parc national de la Comoé contient cependant des espèces caractéristiques aussi bien des forêts que des bois, ce qui en fait l'une des unités écologiques les plus diversifiées dans le domaine bois/savane de l'Afrique de l'Ouest. On peut comparer son aspect à celui du Parc national de Waza (Cameroun) où vivent de nombreux échassiers. Toutefois, le système hydrologique de Waza ayant été perturbé, la Comoé joue un rôle plus important. La Côte d'Ivoire a déjà fait inscrire sur la Liste du patrimoine mondial deux biens naturels, à savoir le Parc national de Taï et la Réserve naturelle du Mont Nimba (qu'elle partage avec la Guinée). Ces deux sites sont situés dans des zones biogéographiques tout à fait distinctes (puisqu'il s'agit davantage de forêts que de bois) et contiennent des espèces différentes. En outre, les régions de Taï et du Mont Nimba sont menacées par divers facteurs humains alors que la Comoé est bien protégée contre la plupart de ces facteurs (exception faite du braconnage).

8. EVALUATION

Le Parc national de la Comoé est un site important pour la poursuite de l'évolution de la zone de transition forêt-savane en Afrique de l'Ouest (critère ii) et il jouit d'une intégrité suffisante pour garantir la survie des espèces qu'il abrite.

9. RECOMMANDATION

Le Parc national de la Comoé devrait être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Il se peut que le Comité tienne à proposer au Gouvernement ivoirien d'envisager d'agrandir la partie du Parc située au sud-ouest de manière à inclure les monts Gorowi et Kougoli, ce qui renforcerait l'intérêt écologique et touristique du bien.

Union internationale pour la conservation
de la nature et de ses ressources

15 juin 1983